

Cytopathologie des glandes salivaires

Les lésions bénignes et malignes en cytologie salivaire : « De la clinique à l'imagerie et à la maîtrise de la qualité du prélèvement, de la lecture au compte-rendu, utilisation de terminologie internationale »

16 et 18 juin 2026 en distanciel

ORGANISATEURS / INTERVENANTS

Dr Jerzy Klijanienko (JK)

jerzy.klijanienko@curie.fr

Institut Curie, Pathologie

Dr Monique Courtade-Saïdi (MCS)

monique.courtade-saidi@utoulouse.fr

Département d'ACP, IUC Toulouse Oncopole

Dr Voichita Suciu (VS)

voichita.suciu@gustaveroussy.fr

Gustave Roussy, Département de Biologie et de Pathologie Médicales
94800 Villejuif

Formation courte

Lieu : visioconférence Zoom

Durée : 7h00 sur 2 demi-journées de 14h00 à 17h30

Nombre de participants : nombre minimum de participants requis : 10 / nombre maximum : 20

Inscription en ligne : www.francesfcc.org, onglet «formations»

Public : Anatomo-Cyto-Pathologistes

OBJECTIFS et MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Geste de cytoponction : indications et méthodes
- Prise en charge technique du matériel de cytoponction
- Sémiologie de la cytologie salivaire sur étalement et monocouche
- Comprendre et utiliser la Terminologie de Milan

LES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES

- Activité d'enseignement théorique (présentations Power Point) et pratique (lames virtuelles et/ou caméra sur microscope) alternée entre les enseignants avec échanges interactifs via ZOOM.
- PDF des présentations remis aux participants en fin de session

LES COMPÉTENCES VISÉES SONT LES SUIVANTES

- Rappel de la technique et des indications de la cytoponction salivaires
- Maîtrise des critères diagnostiques des catégories lésionnelles
- Savoir établir un compte-rendu en appliquant la Terminologie de Milan

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Premier questionnaire d'évaluation des participants adressé avant la formation
- **Pré-test** en début de séance, **post-test** en fin de séance puis correction
- Comparaison des résultats entre le pré-test et le post-test
- Le questionnaire d'évaluation de la formation (Google Forms) à remplir sera envoyé en fin de session dans l'espace de discussion Zoom et sera à compléter, afin d'obtenir l'attestation de formation

TARIFS

- Pathologiste, membre de la SFCC : **245€**
- Pathologiste, non membre de la SFCC : **385€**
- Assistant hospitalo-universitaire en poste en France ou résident ou ex-AFSE, membre de la SFCC : **140€** (sur justificatif)
- Assistant hospitalo-universitaire en poste en France ou résident ou ex-AFSE, non membre de la SFCC : **280€** (sur justificatif)
- Médecins juniors : **50€** (sur justificatif)

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Cette formation est exclusivement réservée aux :

Médecins titulaires du C.E.S. ou du D.E.S. d'Anatomie et Cytologie Pathologiques, aux assistants, aux résidents, aux ex-AFSE et docteurs juniors.

PROGRAMME EN DISTANCIEL

Jour 1 - 16 juin 2026 :

14h00 - 14h10 : Accueil des participants (VS, JK)

14h10 - 14h30 : Pré-Test = Quiz sur lésions des glandes salivaires (VS)

Partie théorique

14h30 - 14h45 : La technique de prélèvement et la prise en charge optimale de matériel cytologique (JK)

14h45 - 15h00 : Classification selon le système de Milan 2023 (ND, NN) (VS)

15h00 - 15h30 : Les tumeurs bénignes selon Milan (JK)

15h30 - 15h45 : Pause

15h45 - 16h00 : Les atypies de signification indéterminée selon Milan (VS)

Partie pratique

16h00 - 17h30 : Lames virtuelles des lésions bénignes commentées et QR (JK-VS)

Jour 2 – 18 juin 2026 :

Partie théorique

14h00 - 14h30 : Classification selon le système Milan 2023 (SUMP et SM) (VS)

14h30 - 15h00 : Les tumeurs malignes selon Milan (MCS)

Partie pratique

15h00 - 15h45 : Lames virtuelles commentées des lésions suspectes et malignes et QR (MCS-VS)

15h45 - 16h00 : Pause

16h00 - 17h00 : Lames virtuelles commentées des lésions suspectes et malignes et QR (MCS-VS)

17h00 - 17h15 : Post-test et correction (VS)

17h15 - 17h30 : Réponses aux questions, questionnaires de satisfactions Q2 et Q3 et conclusions (MCS, VS)

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Les personnes souhaitant bénéficier d'une prise en charge au titre de la Formation Professionnelle Continue sont invitées à solliciter une convention de formation auprès du secrétariat de la SFCC. Celui-ci peut être contacté via l'adresse indiquée sur le site (contact@francesfcc.org) ou directement à l'adresse suivante : sfcc.secretariat@gmail.com.

Les inscriptions sont soumises aux mêmes modalités que celles mentionnées ci-dessus. Un accord écrit préalable de prise en charge est requis.

HANDICAP

Les personnes en situation de handicap sont amenées à se faire connaître auprès du secrétariat de la SFCC (sfcc.secretariat@gmail.com) afin d'organiser au mieux, en fonction de ses besoins, la réalisation de sa formation.

Il n'y aura pas de dispositions organisationnelles adaptées aux malentendants et malvoyants